

L'énergie

intérieurs du pétrole au cours mondial. J'ai l'impression que les deux parties sont alléchées par les chiffres de leurs prévisions. Chacune voudrait obliger l'autre à combler le manque créé par une structure différente des prix. Je pense que l'objectif de 85 p. 100 du prix mondial que le parti conservateur s'était fixé et qui était la formule Clark a malheureusement ravivé les espoirs de tous.

Je voudrais parler un instant des approvisionnements au Canada, car les cinq prochaines années seront d'importance primordiale. D'ici 1985, les importations pourront facilement tripler. Il se pourrait fort bien que nous ne réussissions pas à atteindre l'objectif que nous nous étions fixés à Tokyo, soit des importations de 600,000 barils de pétrole par jour. L'Alberta ne veut pas approuver le projet Alsands et celui de Cold Lake tant qu'un accord ne sera pas intervenu au sujet des prix. Sur la côte de l'Atlantique, Hibernia semble promettre beaucoup, mais il est peu probable que ce gisement produise du pétrole avant 1986. Le pétrole de type classique, qui représente actuellement 95 p. 100 de la production globale, n'en représentera plus que 50 p. 100 dans dix ans, et peut-être seulement 25 p. 100 dans vingt ans. L'importance absolue et relative du pétrole provenant des régions éloignées et du pétrole non classique augmentera rapidement.

J'ai parlé tantôt des négociations qui se poursuivent au sujet des prix. Dans ce domaine, je suis préoccupé par la tactique d'affrontement à laquelle on a recours pour les négociations. Je me demande si le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le premier ministre de l'Alberta veulent vraiment arriver à un accord. Les députés remarqueront que tout le monde semble profiter de cette affaire, mais je vous demande qui en réalité en profite? Il est dans l'intérêt du premier ministre d'être fermement centraliste. Il est dans l'intérêt du premier ministre Lougheed de défendre les intérêts des Albertains. Quant au premier ministre Davis, il a des chances d'obtenir un autre mandat en Ontario s'il s'oppose à une hausse des prix et en fait part à ses confrères et consœurs conservateurs à Ottawa. Chacun en bénéficie, ou plutôt les haut placés en bénéficient. Mais qui en souffre? Il faut bien admettre que ce sont les Canadiens. Je pense que nous devons nous pencher sur cet aspect en particulier.

Je voudrais proposer au ministre une nouvelle façon de négocier la hausse du prix du pétrole. Il me semble que chaque partie défend un intérêt véritable, non pas strictement pour la forme et aux fins de la confrontation, mais un intérêt authentique. Le ministre et le gouvernement fédéral ont besoin de plus d'argent. Ils doivent mettre en place un programme énergétique et atténuer les disparités régionales. Les Canadiens souscrivent certes à ces objectifs. D'autre part, les gouvernements provinciaux doivent faire respecter le principe voulant que les ressources appartiennent aux provinces, et l'Alberta a parfaitement raison à cet égard. Cette province a besoin de plus d'argent parce que le pétrole est une ressource qui s'épuise.

Je disais il y a un moment qu'il y a \$79,000 pour chaque homme, femme et enfant en Alberta, mais cela ne durera pas éternellement. La province aura besoin d'argent pour lancer de nouveaux programmes, des programmes d'industrialisation. Enfin, les Canadiens eux-mêmes ont un intérêt à défendre parce qu'ils sont les maîtres et non pas les serviteurs des ministres prétentieux. Ils doivent pouvoir compter sur des approvisionnements sûrs. Ils savent que la hausse des prix est

régressive. Mais celle-ci peut permettre un nouveau partage des recettes, comme le disait Amory Lovins, et n'est donc pas entièrement à rejeter. Ils savent que ce sont eux qui devront absorber l'augmentation des prix. Mais le gouvernement doit remettre une partie des sommes ainsi versées au peuple. Il doit devenir plus facile pour les Canadiens de remplacer le pétrole par le gaz ou d'autres ressources.

Il est donc possible de parvenir à un accord. Je proposerais au ministre d'envisager un accord de la façon suivante: premièrement, le prix doit augmenter, peu importe qu'il augmente de 18c., 16c., 14c., 12c. ou d'un autre montant. Il pourrait monter beaucoup, mais par étapes pour protéger l'industrie ontarienne. Le deuxième principe veut que cet argent retourne directement à la population, sous forme de réduction d'impôt sur le revenu. Il pourrait revenir dans la poche du contribuable. Troisièmement, l'Alberta pourrait recevoir plus d'argent. Quatrièmement, l'État fédéral aussi pourrait recevoir plus d'argent. Non pas pour consacrer cet argent à un programme de déductibilité des intérêts hypothécaires qui profiterait aux gens aisés, mais à une stratégie industrielle nationale. Enfin, il pourrait y avoir un fonds commun fédéral-provincial chargé d'investir dans de nouvelles formes d'énergie dans le transport urbain et dans la reprise en main de l'industrie. Nous ne voulons pas que ce fonds soit confié au gouvernement fédéral parce que nous savons ce qu'il en ferait.

● (1600)

Les Canadiens admettraient cela, parce que c'est équitable. Je reviens l'Alberta, où l'on m'a dit que le ministre ne négocie pas sérieusement. On a là-bas des rancunes à assouvir, mais l'Alberta accepterait cette idée.

Mes collègues développeront le sujet de l'énergie de remplacement, qui constitue probablement la voie de l'avenir. Nous ne pouvons mordre indéfiniment à la même pomme. Comme Soljenitsyne le disait, 12 vers ne peuvent pas indéfiniment ronger la même pomme, il finit par n'en plus rester. Il faut trouver de nouvelles formes d'énergie. Mon parti va également s'appliquer à faire valoir que l'argent produit par des hausses de prix énergétiques doit revenir à l'État fédéral et aux provinces, mais pas un sou aux sociétés pétrolières qui n'en ont pas besoin.

Permettez-moi de conclure.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais il a épuisé son temps de parole. Il pourra poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre.

M. Knowles: Une minute seulement.

M. Nielsen: Non, monsieur l'Orateur. Pour que le plus grand nombre possible d'orateurs participent au débat, il faut que tous les députés s'en tiennent à la règle des 20 minutes.

M. Waddell: Je me souviens d'avoir déjà suggéré d'accorder plus de temps au député, à celui justement qui vient de parler.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre.

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, c'est avec beaucoup de plaisir que j'interviens dans ce débat. Je suis heureux que le député de Kingston et les Îles (M^{le} MacDonald) ait inscrit cette motion au *Feuilleton*. Je relève toutefois que l'opposition officielle a pris soin de ne pas en faire une motion de censure. Pas étonnant, si on se rappelle la façon dont elle s'est occupée de la question énergétique.